

FCP de droit français

CYRIL SYSTEMATIC

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

Société de gestion : Finaltis SAS
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. Caractéristiques de l'OPC | 3 |
| 2. Changements intéressant l'OPC | 4 |
| 3. Rapport de gestion | 5 |
| 4. Informations réglementaires | 11 |
| 5. Certification du Commissaire aux Comptes | 16 |
| 6. Comptes de l'exercice | 21 |
| 7. Annexe (s) | 43 |
| Caractéristiques de l'OPC (suite) | 44 |

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Cyril Systematic
Part I : FR0000976342
OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Compte-tenu de l'objectif de performance du Fonds, aucun indicateur de référence pertinent ne peut être retenu. Toutefois, à titre indicatif, le Fonds pourra être comparé à l'EONIA capitalisé.

Le Fonds sera investi directement dans les instruments du marché monétaires jusqu'à 100% de son actif, les marchés financiers à terme et les produits de dérivés actions. De plus, le Fonds pourra investir dans d'autres fonds UCITS qui lui donnent une exposition à ces marchés jusqu'à 10% de son actif.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des instruments du marché monétaire et dans des titres de créance. Ces titres sont soit des emprunts d'états, soit des émissions du secteur privé. Ces instruments seront situés dans la partie haute du classement « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

Conditions de souscription et de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir quotidiennement le remboursement de leurs parts : les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank chaque jour avant 11 heures à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

| | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---|---|---|---|---|---|--------------------------------------|--|
| A risque plus faible, | | | | | | | A risque plus élevé, | |
| rendement potentiellement plus faible | | | | | | | rendement potentiellement plus élevé | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | | |

L'OPCVM a un niveau de risque de 5. Cet indicateur reflète, sur une période de 5 ans, l'objectif de performance absolue du Fonds décorrélée des différents marchés (taux d'intérêt, actions et devises) sur lesquels il se positionne à travers la stratégie systématique développée par la société de gestion. Il a pour but d'aider les investisseurs à comprendre les incertitudes quant aux pertes et aux gains pouvant avoir un impact sur leur investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable

d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

• **Risque de dérivés** : L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu. Utilisation de dérivés à des fins de couverture ou de gestion des risques peut diminuer le risque et retour attendu. L'utilisation de produits dérivés peut accroître les risques, tels que Le risque de contrepartie et le risque opérationnel. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

La stratégie de gestion du fonds n'a pas changé au cours de la période.
Finaltis est devenu gérant du fonds à partir du 1^{er} février 2022.

3. RAPPORT DE GESTION

Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de € 41 187 682, 75 le 31 décembre 2021 à € 6 055 194,46 au 30 décembre 2022, dont € 4 849 252,49 pour les parts I (valeur liquidative 32 943,29€), € 1 189 844,14 € pour les parts P (valeur liquidative 1 065,45 €) et USD 40 720,05 pour les parts C (valeur liquidative 17 232,73 USD).

Commentaire détaillé

Janvier

Le Fonds affiche une perte de -3,73% pour le mois de janvier portant sa performance sur 1 an à -3,46%. Le programme a été particulièrement impacté par le retournement des marchés actions. Ainsi, le programme a perdu environ 4,1% sur le secteur actions et 1% sur le secteur devises, résultant essentiellement d'une perte sur la paire SFR/USD et JPY/USD, mais a regagné environ 1,7% sur le secteur des taux, notamment sur les taux longs US.

Février

Le fonds affiche une perte de -1,47% sur le mois, portant sa performance depuis le début de l'année à -5,15%. Le mois de février a été marqué par les craintes inflationnistes, puis par l'invasion de l'Ukraine par les armées de la Fédération de Russie. Le secteur des devises explique la performance négative du fonds, avec une contribution de -3,32%. Les marchés des changes ont été marqués par une baisse du dollar en début de mois, suivie d'une hausse sur les trois dernières semaines, sur fond de tensions géopolitiques. La plus importante contribution négative est l'euro à -0,94%, suivi et du franc suisse et du dollar néo-zélandais, contribuant respectivement pour -0,67% et pour -0,59%. Le fonds a aussi pris de fortes positions vendeuses sur le yen, apportant +0,18% à la performance du fonds. Le fonds enregistre une performance positive de +0,58% sur les indices actions sur le mois. Les indices nord-américains affichent une contribution de +0,14%, la contribution significative des marchés US de +0,60% étant contrebalancée par l'absence de tendance claire sur le marché canadien (indice TSX 60) qui coûte -0,46% au fonds. Sur les marchés européens, à l'exception du Footsie, le fonds a affiché des positions vendeuses sur tout le mois, ce qui lui permet de gagner sur le CAC40, l'AEX, le DAX et l'Eurostoxx, avec des performances respectivement de +0,38%, +0,33%, +0,54% et +0,30%. La position acheteuse sur le Footsie a été conservée jusqu'au 23 février avant de devenir vendeuse, ce qui lui coûte -0,91%. Sur les marchés des actions asiatiques, on note les contributions significatives du Hang Seng et du Nikkei, respectivement +0,24% et +0,23%. Les expositions obligataires affichent elles aussi une performance positive sur le mois, à +1,39%. Au cours des deux premières semaines du mois de février, les rendements obligataires ont fortement augmenté (les prix des obligations ont donc baissé) suite à des annonces hawkish des banques centrales. Après le 15 février, les inquiétudes géopolitiques et le rallye vers les actifs refuges suite à l'invasion de l'Ukraine ont inversé la tendance. L'exposition vendeuse du fonds sur les obligations allemandes (Bund, Bobl et Schatz) a été progressivement réduite entre le 9 et le 14 février, permettant de conserver une partie des gains obtenus lors de la première semaine, en affichant une contribution mensuelle de +0,66%. A contrario, le trading sur le T-Bond et le Gilt britannique coûtent respectivement -0,40% et -0,48%.

Mars

Le fonds affiche un gain de +15,15% sur le mois, portant sa performance depuis le début de l'année à +9,22%. Le mois de mars a été marqué par la crise ukrainienne et la hausse des matières premières, ainsi que par les craintes de récession en Europe et la montée de l'inflation (+7,6% en Allemagne). Le secteur des devises est le premier contributeur à la performance mensuelle du fonds, pour +8,77%. Sur ces marchés, le yen a poursuivi sa baisse contre le dollar, au plus bas depuis 6 ans, dans le contexte du discours dovish de la Bank of Japan en contraste avec celui de la Fed, le gouverneur Kuroda déclarant qu'il était faux de penser qu'un yen faible puisse nuire à l'économie japonaise. Le fonds a eu au cours du mois une forte exposition vendeuse à la devise japonaise, qu'il a réduite en fin de mois, contribuant pour +6,44% à la performance. A l'inverse, le dollar australien s'est apprécié contre le dollar US, permettant aux positions acheteuses de faire gagner au fonds +0,77%. L'euro et le dollar index ont également eu des contributions positives, respectivement de 1,07% et 0,68%. La plus forte perte dans ce secteur est attribuable au franc suisse, pour -0,43%.

Le marché des obligations d'état a été caractérisé par la poursuite de la hausse des taux d'intérêt et l'inversion de la courbe aux US. Il fait gagner au fonds +3,90%. Les obligations américaines contribuent +2,02%, suivies des obligations de la zone euro pour +0,86% et du 10 ans canadien pour +0,76%. Seul le Gilt britannique affiche une légère contribution négative de -0,05%.

Les indices actions contribuent eux aussi positivement à la performance du fonds pour +2,39%. Les marchés d'actions ont été marqués par la forte baisse du Hang Seng, qui perd -19,2% sur les deux premières semaines du mois de mars, avant de rebondir pour finir le mois à -2,9%. Cette forte amplitude dans les prix permet au fonds de gagner +1,1% grâce à sa position vendeuse réduite progressivement au cours du mois. Le fonds a pris une forte position acheteuse sur l'indice canadien TSX60 à partir de la deuxième semaine de mars, contribuant +0,58%. Sous l'effet des hausses des prix des matières premières, l'indice australien SPI 200 a fortement monté au cours du mois, dépassant son niveau de fin d'année 2021 : le fonds était vendeur en début de mois, avant de passer acheteur, apportant +0,16% à la performance mensuelle. Sur les indices de la zone euro, le fonds a réduit ses positions vendeuses, lui permettant de gagner respectivement +0,30%, +0,22%, +0,21% et +0,18% sur l'Eurostoxx, le Dax, le CAC et l'AEX.

Avril

Le fonds affiche un gain de +4,47% nets sur le mois, portant sa performance depuis le début de l'année à +14,10%. Le mois d'avril est toujours marqué par la guerre en Ukraine, la perspective d'un resserrement sévère de la politique monétaire aux Etats-Unis et le confinement strict à Shanghai. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance des différentes classes d'actifs sont détaillées ci-après.

Le secteur des devises a été marqué par la baisse des principales devises contre le dollar US, qui est soutenu par la hausse des taux américains. Ce secteur contribue pour +5,22% en avril. Ce mouvement a été particulièrement fort sur le yen japonais, pour lequel le fonds était déjà significativement positionné à la baisse, permettant un gain de +2,70%. Les devises européennes contribuent toutes positivement, la livre britannique, l'euro et le franc suisse apportant respectivement +1,03%, +0,86% et +0,14%. Le fonds a augmenté progressivement ses positions vendeuses au cours du mois d'avril sur le dollar néo-zélandais, cette devise apportant une contribution mensuelle de +0,94%. Le fonds a réduit sa position acheteuse sur le dollar index (contribution mensuelle de +0,62%), pour se concentrer sur des paires de devises individuelles contre le dollar US. Les taux de change des dollars australien et canadien contre le dollar US avaient augmenté en mars avant de fortement baisser en avril, ce qui a conduit le fonds à aborder le début de mois avec des positions acheteuses, avant de le terminer avec des positions vendeuses, ce qui coûte respectivement -0,62% et -0,45%. Le secteur des obligations gouvernementales a continué à voir les rendements obligataires augmenter en réponse aux déclarations volontaristes de Jérôme Powell, ce qui profite à l'ensemble des positions obligataires vendeuses du fonds, permettant au secteur d'afficher une contribution de +2,95%. L'Europe contribue pour +1,44% et l'Amérique du Nord pour +1,51%. Les plus fortes expositions en risque restent le Gilt et le T-Bond, qui contribuent respectivement pour +0,44% et +0,69%.

Le secteur des indices actions contribue négativement à la performance du fonds, pour -1,64%. La plus forte contribution négative provient de la zone Asie/Pacifique pour -0,95%. Le fonds a pris une position acheteuse significative sur des signaux à la hausse du Nifty début avril, dont il est sorti au cours du mois, ce qui lui coûte -1,03%. La principale contribution positive est venue du Hang Seng, dont les positions vendeuses rapportent +1,12%. La position longue sur l'indice australien coûte -0,37% au fonds. En Amérique du Nord, le fonds s'était positionné en mars à la hausse sur l'indice canadien TSX 60, qui a significativement baissé à partir du 21 avril, coûtant -1,06%. La position vendeuse sur le Dow Jones permet un gain de +0,27%. En Europe, la position acheteuse du Footsie est légèrement perdante pour -0,20% tandis que les positions vendeuses sur les indices de la zone euro apportent un faible gain de +0,14%.

Mai

Le mois de mai s'est révélé difficile pour les stratégies de suivi de tendance, le fonds reculant de -2,27% nets, portant sa performance nette depuis le début de l'année à +11,51%. Les marchés ont été volatils dans le contexte d'un débat sur l'ampleur du resserrement de la politique monétaire des banques centrales face à l'inflation, et les potentielles conséquences de cette politique sur la croissance. Les marchés ont été marqués en Asie par le relâchement du confinement à Shanghai alors que de nouvelles restrictions ont été décrétées à Pékin et Tianjin. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance des différentes classes d'actifs sont détaillées ci-après.

Le marché des devises coûte -1,08% au fonds. Il a été marqué par la baisse du dollar contre les principales devises depuis le 13 mai, après s'être apprécié depuis le début de l'année 2022. Dans ce contexte, le fonds réduit fortement son exposition longue au dollar, en devenant acheteur sur les paires CHF, EUR et GBP contre USD et vendeur du Dollar Index. La seule exception concerne le Japon, le fonds renforçant en fin de mois sa position vendeuse sur la paire JPY contre USD, très diversifiante au sein de la poche des devises. Les principales contributions négatives sont les dollars canadien et australien et le Dollar Index, respectivement -0,35%, -0,27% et -0,17%. La seule contribution positive est le dollar néo-zélandais : +0,03%.

Le secteur des obligations gouvernementales affiche une légère contribution positive de +0,05%. En Europe, la hausse des taux souverains sur la partie longue de la courbe a permis aux positions vendeuses de contribuer positivement pour +0,25%. L'exposition aux taux européens n'a pas changé significativement sur le mois. En Amérique du Nord, la baisse des taux sur la partie courte de la courbe a coûté -0,19% au fonds, qui est passé légèrement acheteur sur le 2 ans US, est resté légèrement vendeur sur les 5 et 10 ans US et a réduit de moitié sa position sur le T-Bond. Sur les taux japonais, le fonds a progressivement racheté sa position vendeuse au cours des deuxième et troisième semaines de mai, permettant d'afficher une faible contribution négative de -0,01%.

Le trading des actions coûte -1,50% au fonds. Au cours des deux premières semaines du mois de mai, les principaux indices ont poursuivi la baisse initiée au mois d'avril, avant de rebondir et de finir le mois sans direction claire. La principale exposition géographique en actions reste la zone Asie-Pacifique, qui coûte -1,08%. Le fonds réduit nettement son exposition vendeuse sur les indices japonais alors qu'il se positionne solidement à l'achat sur l'indice australien. A l'exception de la position vendeuse sur le Dow Jones, qui a été réduite, les expositions négatives aux indices nord-américains ont peu varié, la zone affichant une légère contribution négative de -0,08%. En Europe, le fonds passe globalement acheteur des indices en fin de mois, après avoir renforcé son exposition vendeuse en début de mois. Le Footsie représente la majeure partie de l'exposition aux indices européens, qui affichent au global une contribution négative de -0,34%.

Juin

Le fonds affiche un gain de +5,88% au mois de juin, portant sa performance depuis le début de l'année à +18,07%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le mois de juin a été marqué par la hausse de 75 bps des taux directeurs de la FED et par la dégradation des indicateurs économiques en Europe.

Le secteur des devises est le premier contributeur mensuel à la performance du fonds avec +4,32%. Le yen a continué à se déprécier contre le dollar américain en raison de l'obstination de la BoJ qui maintient sa politique d'achat d'obligations et de contrôle des rendements, apportant une contribution de +4,02%. Les contributeurs positifs suivants ont été les positions vendeuses sur les dollars néo-zélandais et australien pour respectivement +0,73% et +0,42%. Le fonds s'était positionné à la vente sur le dollar index à la suite de la baisse du prix du contrat au mois de mai, ce qui coûte -0,44%. Les deux contributions négatives suivantes sont l'euro et la livre sterling pour respectivement -0,89% et -0,16%. Les principaux changements d'exposition du portefeuille sur les devises ont été les renforcements des positions vendeuses du CAD et acheteuses de la livre sterling.

Le secteur des taux souverains a contribué pour +2,03% sur le mois. La principale contribution (+0,44%) est la position vendeuse de gilt britannique qui était la plus forte exposition en risque en juin dans le secteur. Le fonds est passé vendeur sur le JGB en début de mois ce qui a permis des gains significatifs lorsqu'il a connu sa plus forte baisse depuis des années en raison de spéculations sur la soutenabilité de la politique de la BoJ. Le fonds a réduit sa position vendeuse les jours suivants alors que le prix du contrat remontait en permettant de conserver un gain de +0,27%. Le fonds a réduit son exposition vendeuse en Europe et l'augmente en Amérique du Nord. Les obligations souveraines allemandes ont continué leur baisse avant de voir leurs prix augmenter à la fin du mois, apportant une contribution de +0,70%.

Le secteur des indices actions affiche une performance mensuelle de +1,26%. Le plus fort gain individuel est venu de la position vendeuse sur l'indice australien pour +0,62%, le contrat à terme sur indice perdant -10,4% sur le mois. Les positions vendeuses sur les indices US gagnent +0,76%. Le fonds était très faiblement exposé aux indices de la zone euro en début de mois, avant de prendre des positions vendeuses significatives, lui permettant de gagner +0,80%. La principale contribution négative est venue des marchés japonais pour -0,99%. Les marchés chinois ont surperformé, conduisant le fonds à réduire sa position vendeuse, qui coûte -0,08% sur le mois.

Juillet

Le fonds recule de -3,63% nets en juillet, portant sa performance depuis le début de l'année à +13,78% nets.

Le mois de juillet a été marqué par la perspective d'une politique de la FED moins restrictive qu'anticipé, par une récession technique aux Etats-Unis (deux trimestres consécutifs de contraction du PIB), par la première hausse du taux directeur de la BCE depuis plus d'une décennie et par un rallye sur les marchés actions. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance des différentes classes d'actifs sont détaillées ci-après.

Le trading des actions coûte -2,38% au fonds. Tous les principaux indices actions, à l'exception du Hang Seng, affichent une performance positive sur le mois. Le fonds se positionne sensiblement à la vente sur le Hang Seng et à l'achat sur les indices britannique et japonais. Au global, l'exposition aux actions n'est plus que très légèrement vendeuse, en net, en fin de mois. Les principales pertes sont venues du Spi australien, du Nikkei et du Nifty pour respectivement -0,48%, -0,38% et -0,36%. Seul le Hang Seng contribue positivement à la performance du fonds, pour +0,21%.

Le secteur des devises coûte -1,86%. Le dollar US a continué sa progression contre les principales devises, jusqu'au 14 juillet, lorsqu'il a atteint brièvement la parité avec l'euro, avant de baisser les semaines suivantes. Le spread des taux d'intérêt entre le Japon et les Etats-Unis se creusant moins qu'anticipé, le prix du future yen a significativement rebondi au cours de la deuxième partie du mois. Le fonds garde une position vendeuse, réduite, sur le yen, en raison de la composante long terme du système. La devise japonaise coûte -1,34% au fonds, suivie du dollar index et du dollar néo-zélandais pour -0,31% et -0,15%. Seul le dollar canadien apporte une contribution positive dans ce secteur, pour +0,16%. Le secteur des taux d'intérêt affiche une contribution négative de -0,45%. Les obligations d'état pouvant être perçues comme un actif refuge en cas de récession, elles semblent désormais davantage attractives. Les rendements souverains ont baissé sur le mois, en particulier sur la partie la plus longue de la courbe. Le fonds avait déjà fortement réduit son exposition au secteur, et devient légèrement acheteur au cours du mois de juillet. La plus forte contribution négative est venue des taux britanniques, avec une perte de -0,18% sur le gilt, suivis des taux souverains allemands, qui contribuent ensemble pour -0,17%. Le T-Bond américain affiche une modeste contribution positive de +0,04%, le fonds étant devenu acheteur au cours du mois.

Août

Le fonds progresse de +1,85% nets en août, portant sa performance depuis le début de l'année à +15,89% nets.

Le mois d'août reste marqué par la crise énergétique et les fortes incertitudes sur les perspectives de l'économie mondiale. Les deux premières semaines ont vu la hausse du marché des actions se poursuivre, alors que le marché obligataire était légèrement baissier. En milieu de mois, les banques centrales ont confirmé leur volonté de maîtriser l'inflation malgré les risques de nuire à la croissance, entraînant les actions et les obligations dans une forte baisse, effaçant ainsi une large part du rebond observé depuis juin.

Les devises apportent la plus forte contribution sectorielle à la performance du fonds en août, avec +1,18%. Le mois a été marqué par l'appréciation du dollar US, soutenu par la position hawkish de la Fed, contre les principales devises. Après le rebond qu'il a connu fin juillet, le yen a repris sa tendance baissière, enfonçant son plus bas du 14 juillet. Le fonds avait conservé une exposition significative dans cette devise, qui lui permet d'afficher une contribution de +0,92%. La livre britannique est la devise de l'univers du fonds qui présente la plus forte baisse contre le dollar US : -4,68%. Il s'agit de sa plus forte perte mensuelle depuis le vote du Brexit, la position vendeuse du fonds apportant un gain de +0,26%. La plus forte contribution négative est venue de la position acheteuse du franc suisse, qui a coûté -0,47%.

Le secteur des taux souverains fait progresser le fonds de +0,87%. Toutes les obligations gouvernementales ont vu leur prix baisser au cours du mois. Les inquiétudes du marché face au changement de Premier Ministre, l'inflation et la perspective d'une récession en fin d'année annoncée par la Banque d'Angleterre ont entraîné des ventes massives de Gilts, qui subissent leur plus forte baisse mensuelle depuis 1994. Le fonds est passé vendeur sur le Gilt, qui a apporté +0,45%, la plus forte contribution mensuelle du secteur. Les taux allemands ont permis un gain de +0,24%. Le fonds avait une exposition sur les taux US plus significative en début de mois, avant de passer vendeur au cours du mois, finissant sur une légère perte de -0,02%.

Le secteur des actions apporte un gain de +0,51%. Tous les marchés américains et européens ont été baissiers au cours du mois. Le fonds était déjà globalement vendeur en début de mois sur les indices de la zone euro, en particulier sur le Dax, avant de renforcer progressivement ses positions, lui permettant d'afficher un gain de +0,55%. Les marchés nord-américains apportent un gain de +0,27%. Le Nifty a continué la tendance haussière débutée mi-juin jusqu'au 18 août, conduisant le fonds à prendre une position acheteuse importante en milieu de mois, avant la baisse de l'indice, coûtant au fonds -0,19%. Les deux plus fortes contributions négatives suivantes sont venues du Topix et du Footsie, respectivement -0,18% et -0,16%.

Septembre

Le fonds affiche un gain de +6,64% nets au mois de septembre, portant sa performance depuis le début de l'année à +23,59% nets. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le mois de septembre a été marqué par le relèvement des taux directeurs des banques centrales : +75bp pour le FED, +75bp pour la BCE et +50bp pour la BOE. Cette politique restrictive a été un des moteurs des fortes baisses conjuguées des actions et des obligations sur les marchés des pays développés.

Le secteur obligataire a contribué pour +2,62%. L'annonce d'une politique budgétaire très agressive et non financée au Royaume-Uni a créé un choc historique sur les rendements souverains britanniques, conduisant la Banque d'Angleterre à devoir annoncer des achats massifs de Gilts. La position vendeuse du fonds a apporté +0,76% en septembre. Les 4 contrats US sur les obligations d'Etat ont apporté ensemble +1,15% alors que les contrats allemands ont rapporté +0,47%.

Les marchés de devises ont apporté un gain de +4,07%. L'annonce de la FED de hausses de taux plus importantes qu'anticipées a renforcé le dollar US, permettant des gains de +1,39%, +0,94% et +0,90% sur les dollars néo-zélandais, canadien et australien. Après avoir connu son plus bas depuis 24 ans en raison d'une politique de maintien des taux d'intérêt, la devise japonaise a été soutenue par l'achat massif de yens (2800 milliards) du gouvernement japonais, le fonds réduisant alors très significativement sa position vendeuse, protégeant un gain de +1,13% sur le mois.

Les marchés d'actions apportent une contribution mensuelle de +2,01%. Après avoir augmenté sa position vendeuse en actions, tous marchés confondus, en début de mois, le fonds l'a presque entièrement coupée (en net) en prenant des positions acheteuses sur le Footsie et les indices japonais, avant de revenir à nouveau progressivement à la vente à partir du 16 septembre. La crise immobilière et les mauvaises performances des valeurs technologiques chinoises ont été des facteurs entraînant une forte baisse de l'indice Hang Seng, la position vendeuse du fonds apportant la principale contribution mensuelle du secteur (+1,34%). Les indices de la zone Euro et US rapportent respectivement +0,71% et +0,70%. Les indices japonais coûtent -0,81% et le Nifty coûte -0,27%.

Octobre

Le fonds recule de -1,59% en octobre, portant sa performance nette depuis le début de l'année à +21,62%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

L'environnement économique des marchés développés a été moins "risk off" que les mois précédents, les nouvelles négatives ayant été largement anticipées, entraînant un rallye des marchés d'actions.

Le secteur des actions est celui qui a contribué le plus négativement à la performance mensuelle, avec un coût global de -1,11%. Le fonds a abordé le mois d'octobre avec des positions vendeuses sur l'ensemble des indices, à l'exception du Nifty, qu'il a progressivement réduites au cours du rallye des actions en deuxième partie du mois. Les indices de la zone euro, l'indice australien, l'indice canadien et les indices US ont coûté respectivement -0,75%, -0,47%, -0,39% et -0,38%. Dans le contexte de la reconduction du président Xi lors de 20e Congrès du Parti Communiste Chinois et de tensions sino-américaines accrues, matérialisées notamment par des restrictions massives sur les exportations de semi-conducteurs vers la Chine, le Hang Seng a connu une baisse importante, permettant à la position vendeuse du fonds de produire un gain de +1,06%. La position acheteuse de Nifty a été renforcée en cours de mois, contribuant ainsi +0,39%. Le secteur des devises a coûté -0,32% au fonds. L'intervention des autorités japonaises a provoqué un rebond temporaire, échouant à inverser durablement la tendance baissière du yen : le fonds, après avoir abordé le mois avec une faible exposition vendeuse, a significativement renforcé ses positions courtes, apportant ainsi un gain de +0,71%. Le fonds est passé acheteur de l'Euro contre le dollar US en début de mois, entraînant une perte de -0,42% avec la baisse de la paire en fin de mois. Le trading sur le dollar index a été difficile, coûtant -0,39%.

Le secteur des taux d'intérêt apporte un léger gain de +0,06%. Les nominations d'un nouveau Chancelier de l'Echiquier, puis d'un nouveau Premier Ministre, et l'abandon des mesures fiscales controversées ont envoyé un message de stabilité économique au Royaume-Uni, créant les conditions d'un rallye du Gilt lors des dernières semaines d'octobre. Le fonds a donc réduit sa position vendeuse, accusant néanmoins une perte de -0,12%. Le fonds s'est exposé à la vente sur le JGB japonais, avant de couper la position à la fin du mois, ce qui lui a coûté -0,14%. Les obligations d'Etat US terminent toutes le mois en baisse, apportant un gain de +0,31%.

Novembre

Le fonds recule de -4,81% en novembre, ramenant sa performance nette depuis le début de l'année à +15,77%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le mois de novembre a vu se poursuivre la dynamique haussière du mois d'octobre sur les marchés d'actions. Malgré des perspectives économiques toujours sombres, les investisseurs ont interprété les derniers chiffres de l'inflation US, meilleurs que prévus, comme un possible signal de ralentissement du resserrement monétaire.

Le secteur des devises a coûté -3,23% au fonds. Le secteur a été marqué par l'affaiblissement du dollar US contre les principales devises, son attrait de valeur refuge diminuant. Le positionnement très significatif du fonds à la vente contre le yen, réduit au cours du mois, a coûté -5,38%. Les positionnements à la baisse sur le dollar index et à la hausse sur l'Euro, le franc suisse et la livre sterling apportent respectivement des gains de +1,08%, +0,63%, +0,56% et +0,55%.

Le secteur des actions coûte -0,99%. Le rallye du mois d'octobre s'est poursuivi en novembre sur les principaux marchés développés avec une plus faible volatilité. Après la baisse du mois d'octobre, le Hang Seng a connu un rebond historique de +27%, pénalisant le fonds, dont la position était vendeuse, de -1,12%. Le fonds s'est exposé à la hausse en Europe et en Australie et a renforcé son exposition acheteuse des indices japonais. La position acheteuse sur le Nifty apporte un gain de +0,42%. Les marchés nord-américains et européens ont respectivement coûté -0,24% et -0,20%.

Le secteur obligataire a coûté -0,81% au fonds. Les rendements des obligations souveraines des pays développés ont chuté en novembre, à l'exception des rendements au Japon. Le fonds a légèrement augmenté son exposition vendeuse sur la partie la plus courte de la courbe, tout en la réduisant sur la partie longue. Les taux américains ont coûté -0,63% ; les taux européens ont coûté -0,17%.

Décembre

Le fonds recule de -2,88% en décembre, ramenant la performance nette à +12,43% sur l'année. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après. Après le regain d'optimisme des deux mois précédents, le mois de décembre a vu baisser les principales classes d'actifs.

Le secteur des devises a accusé une perte de -1,95%, le principal détracteur étant le yen japonais. La banque centrale japonaise (Boj) a en effet surpris les marchés en assouplissant sa politique de contrôle de la courbe des taux. La Boj tolérait précédemment des fluctuations de 25 points de base dans les deux sens autour de la cible de 0% sur les rendements du JGB (emprunt d'Etat à 10 ans) ; elle a élargi cette fourchette à 50 points de base, permettant ainsi au yen de gagner +6,09% par rapport au dollar. Le fonds avait gardé une exposition vendeuse du yen contre les principales devises, en raison d'un signal dont la composante de long terme demeurait baissière. Cette position coûte -2,81% au fonds. Les positions haussière, coupées au cours du mois, sur le dollar index, l'euro et le franc suisse apportent respectivement des gains de +0,42%, +0,33% et +0,27%.

Le secteur des actions coûte -1,75% au fonds sur le mois. La baisse des actions a été particulièrement marquée aux Etats-Unis et au Japon. L'Asie/Pacifique est la zone géographique la plus coûteuse du secteur avec une contribution de -1,59% : le fonds avait abordé le début de mois avec une position significativement acheteuse du Nifty, qui coûte -0,53%. Le Japon et l'Australie coûtent -0,56% et -0,44%. Le fonds s'est positionné à la vente sur les marchés nord-américains, ce qui apporte un gain de +0,21%. Les marchés européens des actions coûtent -0,37%.

Le secteur des taux d'intérêt a apporté un gain de +0,73% au fonds. La banque centrale européenne a tenu un discours très ferme de lutte contre l'inflation alors que les investisseurs s'attendaient à davantage de modération. Le fonds s'est donc exposé de nouveau à la vente sur les obligations allemandes en milieu de mois : le bund apporte un gain de +0,43% et le schatz un gain de +0,23%. De même, la position vendeuse sur l'Euribor bénéficie de la rhétorique de la BCE et affiche un gain de +0,21%. Les signaux ayant été plus contrastés aux Etats-Unis, les taux américains coûtent -0,14%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| FREN REP PRES ZCP 06-09-23 | 5 902 855,32 | 4 720 061,13 |
| FREN REP PRES ZCP 12-07-23 | 4 973 941,39 | 3 950 849,34 |
| FREN REP PRES ZCP 13-07-22 | | 8 012 362,54 |
| FREN REP PRES ZCP 02-11-22 | | 7 513 323,77 |
| AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E | 2 996 740,75 | 2 996 663,17 |
| FREN REP PRES ZCP 09-08-23 | 3 447 469,38 | 2 366 366,83 |
| FREN REP PRES ZCP 10-08-22 | | 5 000 000,00 |
| FREN REP PRES ZCP 14-06-23 | 2 689 159,01 | 1 680 354,41 |
| FRENCH REP ZCP 15-06-22 | | 4 008 676,08 |
| FREN REP PRES ZCP 04-01-23 | 2 006 953,48 | 1 498 095,87 |

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 14 582 412,71**

- o Change à terme : 15 833,72
- o Future : 14 566 578,99
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| | CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH |

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|--|-----------------------------------|
| <p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p> | |
| <p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p> | |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--|-----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p> | |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Informations relatives au Règlement SFTR sur la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers

EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, délégué par délégué, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
 - (i) d'efficacité de traitement
 - (ii) de couverture globale des marchés,
 - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
 - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
 - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
 - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégation afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégation est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Finaltis précise les règles de mise en œuvre de l'exercice des droits de vote sur son site www.finaltis.com.

Finaltis gère des OPCVM à l'appui de processus de gestion de nature quantitative et systématique dont les performances ne dépendent pas du rendement propre à chaque action détenue en portefeuille. Finaltis n'exerce consécutivement pas les droits de vote attachés aux dites actions.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille n'ont pas été exercés.

Exercice des droits de vote

Le FCP n'investissant que sur les contrats à terme il n'est pas amené à exercer de droits de vote aux assemblées générales de sociétés cotées.

FRAIS D'INTERMEDIATION

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE) ET LA RÈGLEMENTATION SFDR

Hormis les exclusions réglementaires, Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, du fait de la nature indicelle des sous-jacents et de la nature statistique de la stratégie. Le fonds est catégorisé Article 6 du règlement SFDR et n'entre pas dans les catégories visées par les articles 8 et 9 de SFDR.

La méthode de gestion reposant sur des stratégies systématiques sur des dérivés ne permet pas, par construction, la prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Une réflexion est en cours actuellement sur la méthodologie à adopter pour intégrer ces critères de façon systématique sans dénaturer le processus d'investissement du Fonds.

Des informations supplémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par le Fonds seront disponibles dans le rapport annuel du FCP.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS ET RETROCESSIONS DE FRAIS DE COURTAGES

L'ensemble des frais et commissions supportés par le Fonds à l'occasion des opérations portant sur le portefeuille se composent exclusivement :

- des frais de courtage des brokers et de clearings liés aux opérations sur les marchés à terme.
- des commissions de mouvements perçues par le dépositaire pour les opérations sur instruments de trésorerie.

Ces commissions ne font en aucun cas l'objet de partage avec la société de gestion.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la VaR Absolue.

Le Contrôle des Risques suivra le risque de pertes extrêmes du Fonds par la valeur en risque «Value at Risk» (VaR) sur 20 jours au seuil de 99%. Cette valeur ne peut dépasser 20%. Elle est calculée par un outil propriétaire de suivi de position et de mesure de risques selon une méthode historique qui a été back-testée sur le passé.

Value at Risk (VaR)

Au 30 décembre 2022, la VaR était de 6,83%.

EFFET DE LEVIER

L'effet de levier du fonds est de 332,90% au 30 décembre 2022.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, celle-ci est versée en totalité en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (8 à 9 personnes) s'est élevé à 566 338,14 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 546 338,14 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 20 000 €.

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2022 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 566 338,14 €.
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €.

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2022 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 20 000 €.
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : contacts@finaltis.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CYRIL SYSTEMATIC

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
FINALTIS

63 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP CYRIL SYSTEMATIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CYRIL SYSTEMATIC constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison de la réception tardive de certains éléments indispensables à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 15 mai 2023

Paris La Défense, le 15 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--|---------------------|----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 5 336 429,53 | 29 431 683,25 |
| Actions et valeurs assimilées | | |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | 5 237 578,91 | 28 023 729,89 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 5 237 578,91 | 28 023 729,89 |
| Titres de créances négociables | 5 237 578,91 | 28 023 729,89 |
| Autres titres de créances | | |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 98 850,62 | 1 407 953,36 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 98 850,62 | 1 407 953,36 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 15 833,72 | 13 124,59 |
| Opérations de change à terme de devises | 15 833,72 | 13 124,59 |
| Autres | | |
| COMPTES FINANCIERS | 1 039 963,59 | 13 897 145,06 |
| Liquidités | 1 039 963,59 | 13 897 145,06 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 6 392 226,84 | 43 341 952,90 |

PASSIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|---------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 5 249 982,40 | 43 298 914,89 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | | |
| Report à nouveau (a) | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 1 121 996,67 | -1 283 905,16 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -316 784,61 | -827 326,98 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 6 055 194,46 | 41 187 682,75 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 99 783,33 | 1 407 953,30 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 99 783,33 | 1 407 953,30 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 99 783,33 | 1 407 953,30 |
| Autres opérations | | |
| DETTES | 50 485,01 | 69 685,34 |
| Opérations de change à terme de devises | 15 876,73 | 13 225,52 |
| Autres | 34 608,28 | 56 459,82 |
| COMPTES FINANCIERS | 186 764,04 | 676 631,51 |
| Concours bancaires courants | 186 764,04 | 676 631,51 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 6 392 226,84 | 43 341 952,90 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|--------------|----------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| MSE CANADA 10 0322 | | 495 173,60 |
| MSE CANADA 10 0323 | 253 438,11 | |
| XEUR FGBS SCH 0322 | | 1 568 420,00 |
| EURO SCHATZ 0323 | 2 002 980,00 | |
| 90DAY EURODLR 0622 | | 6 547 843,84 |
| 90DAY EURODLR 0623 | 2 657 683,33 | |
| 1 EURIBOR 3 0622 | | 17 838 750,00 |
| 1 EURIBOR 3 0623 | 1 928 300,00 | |
| FV CBOT UST 5 0322 | | 12 961 703,99 |
| LIFFE LG GILT 0322 | | 6 978 657,34 |
| LIFFE LG GILT 0323 | 338 529,31 | |
| JAP GOVT 10 0322 | | 6 944 479,81 |
| EURO BOBL 0322 | | 13 990 200,00 |
| FGBL BUND 10A 0322 | | 19 707 550,00 |
| FGBL BUND 10A 0323 | 664 650,00 | |
| TU CBOT UST 2 0322 | | 100 022 588,50 |
| TU CBOT UST 2 0323 | 1 341 005,96 | |
| US 10YR NOTE 0322 | | 18 563 092,83 |
| US 10YR NOTE 0323 | 524 506,66 | |
| US TBOND 30 0322 | | 15 077 123,22 |
| US TBOND 30 0323 | 351 266,93 | |
| CAC 40 FUT 0122 | | 8 071 590,00 |
| CAC 40 FUT 0123 | 129 410,00 | |
| YM DOW JONES 0322 | | 9 703 961,00 |
| AEX FUT 0122 | | 1 914 456,00 |
| AEX FUT 0123 | 137 930,00 | |
| SP 500 MINI 0322 | | 10 239 175,30 |
| SP 500 MINI 0323 | 360 672,58 | |
| DAX 30 IND FU 0322 | | 1 189 200,00 |
| HANG SENG FUT 0122 | | 5 414 845,84 |
| IN NSE SP CN 0122 | | 214 432,64 |
| IN NSE SP CN 0123 | 238 320,41 | |
| ONK TOKYO NIK 0322 | | 1 318 438,74 |
| NQ USA NASDAQ 0322 | | 6 593 663,27 |
| NQ USA NASDAQ 0323 | 205 927,14 | |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------|--------------|---------------|
| S&P TORONTO 6 0322 | | 2 312 573,91 |
| S&P TORONTO 6 0323 | 483 879,64 | |
| OSFT TOPIX IN 0322 | | 760 461,54 |
| OSE TOPIX FUT 0323 | 134 722,22 | |
| EURO STOXX 50 0322 | | 2 615 375,00 |
| EURO STOXX 50 0323 | 37 850,00 | |
| SPI 200 FUT 0322 | | 2 700 158,58 |
| SPI 200 FUT 0323 | 445 166,01 | |
| FTSE 100 FUT 0322 | | 11 493 011,59 |
| FTSE 100 FUT 0323 | 252 998,98 | |
| CME AUD/USD 0322 | | 10 866,50 |
| CME AUD/USD 0323 | 1 913,64 | |
| BP GBPUSD 0322 | | 18 568,58 |
| CD CADUSD 0322 | | 4 929 343,05 |
| CD CADUSD 0323 | 1 450 088,74 | |
| FNXD USD Indi 0323 | 192 936,01 | |
| EC EURUSD 0322 | | 8 637 498,90 |
| EC EURUSD 0323 | 251 144,33 | |
| CME JPY/USD 0322 | | 59 967 767,43 |
| CME JPY/USD 0323 | 179 985,99 | |
| NE NZDUSD 0322 | | 83 545,27 |
| CME CHF/USD 0322 | | 139 982,43 |
| CME CHF/USD 0323 | 1 273,00 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 31 142,12 | -11 406,33 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | | |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | | |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 31 142,12 | -11 406,33 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 156 793,64 | 197 017,11 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 156 793,64 | 197 017,11 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | -125 651,52 | -208 423,44 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 1 691 064,48 | 795 152,32 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -1 816 716,00 | -1 003 575,76 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 1 499 931,39 | 176 248,78 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -316 784,61 | -827 326,98 |

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Evènements exceptionnels

La gestion du fonds a été reprise le 01 février 2022 par la société Finaltis, à laquelle John Locke a cédé son modèle de gestion systématique.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance qui rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds ;
- des commissions de mouvement facturées au Fonds :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux Barème |
|--|---|---|
| Frais de gestion financière | Actif net | Part C: 1,5% maximum TTC Part I : 1,5% maximum TTC Part P : 2,4% maximum TTC |
| Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, valorisateur) | Actif net | 1 % maximum TTC |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | 1 % maximum TTC |
| Commissions de mouvement : Aucun | Prélèvement sur chaque transaction : Aucun | Aucun |
| Commission de surperformance TTC | Actif net | Part C, I et P : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) OIS en tenant compte de la « High Water Mark » |

La commission de surperformance :

La société de gestion perçoit une rémunération basée sur les encours gérés ainsi qu'un intéressement à la performance réalisée par le fonds au-dessus de l'indice de référence. Cette rémunération variable a l'effet positif d'aligner les intérêts de la société de gestion avec ceux des investisseurs.

Abréviations et définitions :

o **Actif indicé** : L'actif indicé est l'actif d'un fonds qui réaliserait la performance de l'EONIA OIS et recevra les mêmes ordres de souscriptions et de rachats que CS. Les souscriptions et rachats sur l'actif indicé sont pris en compte de la manière suivante :

- Souscriptions : l'actif indicé augmente du montant de souscription dans CS.
- Rachats : l'actif de référence diminue du prorata d'actif représenté par le rachat dans CS.

o **ANCS** : Actif Net (publié du fonds) Cyril Systematic.

o **CS** : Le fonds Cyril Systematic

o **Indice de référence : €STR (EURO SHORT TERM RATE) OIS depuis le 01 janvier 2021 (préalablement à cette date, l'indice de référence était l'EONIA OIS).**

Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Le taux est publié par la BCE à 8 heures (heure d'Europe centrale) tous les jours d'ouverture de TARGET 2. Si, après la publication, sont détectées des erreurs qui affectent l'€STR à concurrence de plus de 2 points de base, la BCE révisera et publiera de nouveau l'€STR le même jour, à 9 heures (heure d'Europe centrale). Sur le site de la BCE, aucune modification ne sera apportée à l'€STR après cette heure. L'€STR est calculé sous la forme d'une moyenne de taux d'intérêt pondérée par le volume de transactions réalisées.

o **Principe de la « High Water Mark » :** ce principe vise à définir l'évolution de l'actif indicé à l'issue de chaque date anniversaire des frais de gestion variables.

a) En cas de surperformance : l'actif indicé monte et prend la valeur de l'actif du fonds. Ceci a pour effet d'effacer l'avance du gérant par rapport à son indice de référence sur la période écoulée. Le gérant repart de zéro et doit donc à nouveau surperformer son indice de référence pour la période qui va suivre.

b) En cas de sous performance : l'actif indicé conserve sa valeur. Le gérant doit donc d'abord rattraper son retard par rapport à l'indice de référence et passer en surperformance avant d'enclencher le mécanisme de provisions. Le gérant continue ainsi la période à venir avec le retard accumulé sur la période précédente.

o **Période de référence :** La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Attention, la période de référence a été modifiée le 29 septembre 2020 (elle était préalablement fixée du 1^{er} octobre au 30 septembre). Pour l'année 2020, la période de référence est donc fixée du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020.

o **Traitement des fonds avec classes d'actifs/ type de parts :** Dans le cas d'un fonds comprenant plusieurs « classes d'actifs » / « type de parts », les calculs de frais de gestion variables sont individualisés par « classe d'actif » / « type de parts ».

o **VL :** Valeur Liquidative.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La méthode de calcul détermine la valeur créée par le gérant en comparant l'évolution de l'actif de CS à celle de l'actif indicé. A chaque calcul de VL, le compte de provision de frais de gestion variables sera recalculé et reflètera 20% de la différence positive entre l'ANCS hors provisions de frais de gestion variables et l'actif indicé. Dans le cas d'une VL montrant une sous-performance, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision qui est plafonnée à hauteur de la dotation antérieure.

Ainsi, dès lors que la performance du fonds après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance dépasse la performance de l'actif indicé, une provision de 20% maximum de cette surperformance est constituée.

La provision de frais de gestion variables devient acquise/cristallisée et payable dès lors à la société de gestion dans deux circonstances :

a) Lors de chaque rachat au prorata du montant du rachat : le pourcentage de l'actif racheté s'applique à la provision de frais de gestion variables du jour du rachat et diminue la provision de ce même pourcentage. Ce montant vient en diminution de la provision de frais de gestion variables pour alimenter le compte de frais de gestion variables acquis/cristallisés.

Ainsi la quote-part de la commission provisionnée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise et payable à la société de gestion par un mécanisme de « cristallisation » : il y a alors un transfert de la provision de frais de gestion variable vers la provision de frais de gestion variable acquis/cristallisés.

b) Lors de la dernière valeur liquidative du mois de décembre, date anniversaire des frais de gestion variables, l'intégralité des provisions pour frais de gestion variables est « cristallisée » et payable à la société de gestion. Le solde du compte de provision de frais de gestion variables est transféré au compte de frais de gestion variables acquis/cristallisés.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|-------------------------|------------------------------------|--|
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | Capitalisation | Capitalisation |
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | Capitalisation | Capitalisation |
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | Capitalisation | Capitalisation |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 41 187 682,75 | 58 732 222,40 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 21 699 510,39 | 2 962 813,23 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -62 667 342,87 | -17 318 086,46 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 32 914,56 | |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -227 663,78 | -266 081,61 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 25 637 067,79 | 32 258 509,96 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -17 747 931,56 | -32 582 438,83 |
| Frais de transactions | -122 052,24 | -279 316,33 |
| Différences de change | 210 917,23 | -99 597,42 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 28 176,00 | 40 924,55 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -20 181,99 | -48 357,99 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 48 357,99 | 89 282,54 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | -159 367,81 | -1 257 690,98 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 54 142,05 | 213 509,86 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -213 509,86 | -1 471 200,84 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | | |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -1 816 716,00 | -1 003 575,76 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 6 055 194,46 | 41 187 682,75 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|----------------------|---------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| Bons du Trésor | 5 237 578,91 | 86,50 |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 5 237 578,91 | 86,50 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Actions | 2 426 876,98 | 40,08 |
| Change | 2 077 341,71 | 34,31 |
| Taux | 10 062 360,30 | 166,17 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 14 566 578,99 | 240,56 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|--------------|-------|---------------|---|----------------|-------|--------------|-------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | 5 237 578,91 | 86,50 | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 1 039 963,59 | 17,17 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 186 764,04 | 3,08 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 5 476 376,97 | 90,44 | | | 4 585 983,33 | 75,74 | | |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|-------|-----------------|-------|--------------|-------|-------------|---|--------------|-------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | | | |
| Titres de créances | 499 959,80 | 8,26 | 4 737 619,11 | 78,24 | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 1 039 963,59 | 17,17 | | | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 186 764,04 | 3,08 | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | 4 585 983,33 | 75,74 | 3 343 985,96 | 55,23 | | | 2 132 391,01 | 35,22 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 CAD | | Devise 3 GBP | | Devise N AUTRE(S) | |
|--|-----------------|--------|-----------------|-------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Créances | 15 833,72 | 0,26 | | | | | | |
| Comptes financiers | 21 798,60 | 0,36 | 6 131,23 | 0,10 | 5 410,91 | 0,09 | 125,78 | |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | 465,37 | 0,01 | | | | | | |
| Comptes financiers | 148 445,46 | 2,45 | | | | | 38 318,58 | 0,63 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 7 756 724,72 | 128,10 | 737 317,75 | 12,18 | 591 528,29 | 9,77 | 579 888,23 | 9,58 |

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2022 |
|---------------------------------|---|-------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Achat à terme de devise | 15 833,72 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 15 833,72 |
| DETTES | | |
| | Fonds à verser sur achat à terme de devises | 15 876,73 |
| | Frais de gestion fixe | 34 162,40 |
| | Frais de gestion variable | 445,88 |
| TOTAL DES DETTES | | 50 485,01 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -34 651,29 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|-------------|----------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | | |
| Parts rachetées durant l'exercice | | |
| Solde net des souscriptions/rachats | | |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 0,4232 | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 535,0000 | 19 394 167,30 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -1 726,5626 | -59 360 245,13 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -1 191,5626 | -39 966 077,83 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 147,2000 | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 2 057,6582 | 2 305 343,09 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -3 018,3346 | -3 307 097,74 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -960,6764 | -1 001 754,65 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 116,7461 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/12/2022 |
|--|--------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 245,22 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,56 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 458,26 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 2,91 |
| Frais de gestion variables acquis | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 463 217,07 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,58 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | |
| Frais de gestion variables acquis | 1 163 571,27 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 3,96 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

| | 30/12/2022 |
|--|------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 39 034,12 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 2,44 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | |
| Frais de gestion variables acquis | 24 538,54 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 1,54 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/12/2022 |
|---|------------|
| Titres pris en pension livrée Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/12/2022 |
|---|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/12/2022 |
|-----------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | |

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | | |
| Résultat | -316 784,61 | -827 326,98 |
| Total | -316 784,61 | -827 326,98 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------|----------------|----------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -760,81 | -241,47 |
| Total | -760,81 | -241,47 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -264 630,63 | -770 506,48 |
| Total | -264 630,63 | -770 506,48 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -51 393,17 | -56 579,03 |
| Total | -51 393,17 | -56 579,03 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|---------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 1 121 996,67 | -1 283 905,16 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 1 121 996,67 | -1 283 905,16 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|-----------------|-----------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 4 428,85 | 9 173,70 |
| Total | 4 428,85 | 9 173,70 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|-------------------|----------------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 899 160,66 | -1 231 419,09 |
| Total | 899 160,66 | -1 231 419,09 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|-------------------|-------------------|
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 218 407,16 | -61 659,77 |
| Total | 218 407,16 | -61 659,77 |

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 29/03/2019 | 31/03/2020 | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Actif net Global en EUR | 30 577 831,69 | 30 998 427,43 | 58 732 222,40 | 41 187 682,75 | 6 055 194,46 |
| Part CYRIL SYSTEMATIC C en USD | | | | | |
| Actif net en USD | 2 611 571,66 | 2 107 578,26 | 1 875 787,65 | 14 622,54 | 17 232,73 |
| Nombre de titres | 83,5420 | 55,1647 | 51,4775 | 0,4232 | 0,4232 |
| Valeur liquidative unitaire en USD | 31 260,58 | 38 205,19 | 36 438,98 | 34 552,31 | 40 720,06 |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR | 143,06 | 10 368,78 | -5 713,61 | 21 676,98 | 10 465,14 |
| Capitalisation unitaire sur résultat en EUR | -359,43 | -2 106,09 | -58,67 | -570,58 | -1 797,75 |
| Part CYRIL SYSTEMATIC I en EUR | | | | | |
| Actif net | 27 738 529,96 | 27 366 483,70 | 51 152 817,59 | 39 225 751,83 | 4 849 252,49 |
| Nombre de titres | 1 043,6497 | 819,5669 | 1 640,8979 | 1 338,7626 | 147,2000 |
| Valeur liquidative unitaire | 26 578,39 | 33 391,39 | 31 173,67 | 29 300,00 | 32 943,29 |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes | -3 171,83 | 10 405,28 | -3 022,66 | -919,81 | 6 108,42 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -363,94 | -1 941,27 | -120,37 | -575,53 | -1 797,76 |
| Part CYRIL SYSTEMATIC P en EUR | | | | | |
| Actif net | 510 867,45 | 1 719 440,62 | 6 043 196,10 | 1 949 088,36 | 1 189 844,14 |
| Nombre de titres | 578,6786 | 1 570,7943 | 5 999,7183 | 2 077,4225 | 1 116,7461 |
| Valeur liquidative unitaire | 882,81 | 1 094,63 | 1 007,24 | 938,22 | 1 065,45 |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes | -105,95 | 342,99 | -98,36 | -29,68 | 195,57 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -17,98 | -76,92 | -19,14 | -27,23 | -46,02 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|--------------|
| Titres de créances | | | | |
| Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| FRANCE | | | | |
| FREN REP PRES ZCP 04-01-23 | EUR | 500 000 | 499 959,80 | 8,26 |
| FREN REP PRES ZCP 06-09-23 | EUR | 1 200 000 | 1 179 370,16 | 19,47 |
| FREN REP PRES ZCP 09-08-23 | EUR | 1 100 000 | 1 083 026,18 | 17,89 |
| FREN REP PRES ZCP 12-07-23 | EUR | 1 000 000 | 988 274,97 | 16,32 |
| FREN REP PRES ZCP 14-06-23 | EUR | 1 000 000 | 990 709,62 | 16,36 |
| FREN REP PRES ZCP 17-05-23 | EUR | 500 000 | 496 238,18 | 8,20 |
| TOTAL FRANCE | | | 5 237 578,91 | 86,50 |
| TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | 5 237 578,91 | 86,50 |
| TOTAL Titres de créances | | | 5 237 578,91 | 86,50 |
| Instrument financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| 90DAY EURODLR 0623 | USD | -12 | -420,36 | -0,01 |
| AEX FUT 0123 | EUR | -1 | 2 620,00 | 0,05 |
| CAC 40 FUT 0123 | EUR | 2 | -3 740,00 | -0,06 |
| CD CADUSD 0323 | USD | -21 | -8 617,47 | -0,14 |
| CME AUD/USD 0323 | USD | -3 | -1 813,17 | -0,03 |
| CME CHF/USD 0323 | USD | 1 | -58,38 | -0,01 |
| CME JPY/USD 0323 | USD | -2 | -7 398,41 | -0,12 |
| EC EURUSD 0323 | USD | 2 | -425,04 | -0,01 |
| EURO SCHATZ 0323 | EUR | -19 | 15 520,00 | 0,26 |
| EURO STOXX 50 0323 | EUR | 1 | -1 515,00 | -0,02 |
| FGBL BUND 10A 0323 | EUR | -5 | 26 970,00 | 0,44 |
| FNXD USD Indi 0323 | USD | -2 | 130,78 | |
| FTSE 100 FUT 0323 | GBP | 3 | 73,42 | |
| I EURIBOR 3 0623 | EUR | -8 | 10 930,56 | 0,18 |
| IN NSE SP CN 0123 | USD | 7 | 906,12 | 0,02 |
| LIFFE LG GILT 0323 | GBP | -3 | 12 436,46 | 0,21 |
| MSE CANADA 10 0323 | CAD | -3 | 2 136,97 | 0,04 |
| NQ USA NASDAQ 0323 | USD | -1 | 5 436,71 | 0,09 |
| OSE TOPIX FUT 0323 | JPY | -1 | 142,45 | |
| S&P TORONTO 6 0323 | CAD | -3 | 2 798,75 | 0,05 |
| SP 500 MINI 0323 | USD | -2 | 350,30 | |
| SPI 200 FUT 0323 | AUD | 4 | -7 438,53 | -0,12 |
| TU CBOT UST 2 0323 | USD | -7 | 868,45 | 0,01 |
| US 10YR NOTE 0323 | USD | -5 | 2 204,00 | 0,03 |
| US TBOND 30 0323 | USD | -3 | 2 043,44 | 0,03 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 54 142,05 | 0,89 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 54 142,05 | 0,89 |
| TOTAL Instrument financier à terme | | | 54 142,05 | 0,89 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-----------------------------|--------|---------------------|---------------------|---------------|
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | AUD | 11 683,33 | 7 438,53 | 0,12 |
| APPEL MARGE CACEIS | CAD | -7 160 | -4 935,72 | -0,08 |
| APPEL MARGE CACEIS | USD | 6 255,66 | 5 843,68 | 0,10 |
| APPEL MARGE CACEIS | JPY | -20 000 | -142,45 | |
| APPEL MARGE CACEIS | EUR | -50 784,73 | -50 784,73 | -0,84 |
| APPEL MARGE CACEIS | GBP | -11 061 | -12 494,07 | -0,21 |
| TOTAL Appel de marge | | | -55 074,76 | -0,91 |
| Créances | | | 15 833,72 | 0,26 |
| Dettes | | | -50 485,01 | -0,83 |
| Comptes financiers | | | 853 199,55 | 14,09 |
| Actif net | | | 6 055 194,46 | 100,00 |

| | | | | |
|-------------------------|-----|------------|-----------|--|
| Part CYRIL SYSTEMATIC P | EUR | 1 116,7461 | 1 065,45 | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC I | EUR | 147,2000 | 32 943,29 | |
| Part CYRIL SYSTEMATIC C | USD | 0,4232 | 40 720,06 | |

7. ANNEXE(S)

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Cyril Systematic
Part P : FR0011073774
OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Compte-tenu de l'objectif de performance du Fonds, aucun indicateur de référence pertinent ne peut être retenu. Toutefois, à titre indicatif, le Fonds pourra être comparé à l'EONIA capitalisé.

Le Fonds sera investi directement dans les instruments du marché monétaires jusqu'à 100% de son actif, les marchés financiers à terme et les produits de dérivés actions. De plus, le Fonds pourra investir dans d'autres fonds UCITS qui lui donnent une exposition à ces marchés jusqu'à 10% de son actif.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des instruments du marché monétaire et dans des titres de créance. Ces titres sont soit des emprunts d'états, soit des émissions du secteur privé. Ces instruments seront situés dans la partie haute du classement « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

Conditions de souscription et de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir quotidiennement le remboursement de leurs parts : les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank chaque jour avant 11 heures à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← | → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'OPCVM a un niveau de risque de 5. Cet indicateur reflète, sur une période de 5 ans, l'objectif de performance absolue du Fonds décorrélée des différents marchés (taux d'intérêt, actions et devises) sur lesquels il se positionne à travers la stratégie systématique développée par la société de gestion. Il a pour but d'aider les investisseurs à comprendre les incertitudes quant aux pertes et aux gains pouvant avoir un impact sur leur investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable

d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

• **Risque de dérivés :** L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu. Utilisation de dérivés à des fins de couverture ou de gestion des risques peut diminuer le risque et retour attendu. L'utilisation de produits dérivés peut accroître les risques, tels que Le risque de contrepartie et le risque opérationnel. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Cyril Systematic
Part C : FR0011073766
OPCVM géré par FINALTIS

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Compte-tenu de l'objectif de performance du Fonds, aucun indicateur de référence pertinent ne peut être retenu. Toutefois, à titre indicatif, le Fonds pourra être comparé à l'EONIA capitalisé.

Le Fonds sera investi directement dans les instruments du marché monétaires jusqu'à 100% de son actif, les marchés financiers à terme et les produits de dérivés actions. De plus, le Fonds pourra investir dans d'autres fonds UCITS qui lui donnent une exposition à ces marchés jusqu'à 10% de son actif.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des instruments du marché monétaire et dans des titres de créance. Ces titres sont soit des emprunts d'états, soit des émissions du secteur privé. Ces instruments seront situés dans la partie haute du classement « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion.

Affectation des revenus : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

Conditions de souscription et de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir quotidiennement le remboursement de leurs parts : les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank chaque jour avant 11 heures à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← | → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'OPCVM a un niveau de risque de 5. Cet indicateur reflète, sur une période de 5 ans, l'objectif de performance absolue du Fonds décorrélée des différents marchés (taux d'intérêt, actions et devises) sur lesquels il se positionne à travers la stratégie systématique développée par la société de gestion. Il a pour but d'aider les investisseurs à comprendre les incertitudes quant aux pertes et aux gains pouvant avoir un impact sur leur investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable

d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

• **Risque de dérivés :** L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu. Utilisation de dérivés à des fins de couverture ou de gestion des risques peut diminuer le risque et retour attendu. L'utilisation de produits dérivés peut accroître les risques, tels que Le risque de contrepartie et le risque opérationnel. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.